



**Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR**
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation
Commune d'Arnex-sur-Orbe
(Route de la Gare)

En raison des travaux de création de la nouvelle gare et du trafic de chantier y découlant, le tronçon de la route de la Gare à Arnex-sur-Orbe, situé de la sortie de la localité jusqu'à l'intersection avec la Route d'Orbe (RC 278-C-S) sera mis en sens unique afin sécuriser le trafic sur le chemin.

Dès le lundi 10 juin jusqu'en fin décembre 2024

Sens Orbe – Arnex-sur-Orbe OSR 4.08 sens unique

Sens Arnex-sur-Orbe – Orbe OSR 2.02 sens interdit, Une signalisation locale sera mise en place par la Route d'Orbe - Route de la Gare

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité d'Arnex-sur-Orbe
**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Commune d'Arnex-sur-Orbe
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Chavornay
- ECA, Pully – SDIS,
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal,
- Manifestations – Transport spéciaux



Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH)
www.vd.ch – T 41 21 316 70 40
www.vd.ch/dgmr – www.vd.ch/routes - info.dgmr@vd.ch